

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBEDU 25 MAI 2023

Le conseil municipal de la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Treigny le jeudi 25 mai à 20h30, sous la présidence du maire Paulo Da Silva Moreira.

Présents : Paulo Da Silva Moreira, Christiane Lemoine, Serge Brousseau, Dominique Morisset, Laurent Simon, Najiba Hadjalli, Pierrette Gallon, Maryse Ferrand, Alain Mény, Lise Bruneau, Françoise Reibell, Martine Viratelle, Antoine Pierlot, Jérôme Cagnat.

Absent représenté : Daniel Major-Domo donne pouvoir à Serge Brousseau.

Absent excusé : Jean-Marie Jollet

Secrétaire de séance : Martine Viratelle.

Avec l'accord du conseil municipal à l'unanimité, ajout de deux délibérations à l'ordre du jour : une demande de modification du circuit SIVOS et l'achat d'une parcelle de bois H n° 252 aux Davis.

Accueil des deux futurs repreneurs du Relais de Sainte-Colombe et de l'ébéniste qui désire installer son atelier dans le village.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe du 6 avril 2023 avec une modification.

Adopté à l'unanimité.

- Les futurs restaurateurs du Relais de Sainte-Colombe

Mélanie, restauratrice à Levallois-Perret (92) et Arnaud, cuisinier présentent leur projet. Ils comptent débiter leur activité autour du 15 juillet, ils participeront à la Fête de la Musique le 21 juin à Sainte-Colombe en proposant des grillades, des frites et les boissons.

Durant la saison estivale, ils seront ouverts midi et soir. Ils souhaitent pouvoir aménager la terrasse afin de recevoir des clients en extérieur.

- L'ébéniste Christophe Dulhoste, qui habite l'ancienne école de Sainte-Colombe, recherche un local pour y installer son atelier. Il est preneur de la « maison de Léa ».

Délibérations

Modification du circuit SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Il s'agit du circuit scolaire n° 404, suppression de l'arrêt à Sainte-Colombe

Adopté à l'unanimité.

Proposition d'achat d'une parcelle de bois aux Davis

Section H n° 252, pour une surface de 37 ares et 93 centiares : 500 € + 250 € de frais d'acte.

Refusé à l'unanimité.

Demande de subvention de la commune de Saints

Pour un voyage scolaire organisé par l'école de Saint-Sauveur, pour qu'y participe un élève scolarisé à Saints et domicilié à Sainte-Colombe. Selon l'usage dans la commune, pas de participation aux frais pour les enfants inscrits hors de notre école communale.

Refusé à l'unanimité.

Demande de financement pour un car scolaire

Pour une sortie, le 4 juillet, des 75 enfants de l'école de Treigny dans le Morvan. Deux cars seront nécessaires : devis Ropars (Saint-Fargeau) de 1 390 €. Les Amis des Écoles prennent en charge la moitié du montant (695 €) et la commune l'autre moitié.

Adopté à l'unanimité.

Convention modificative d'éclairage public à led

Avec le SDEY (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne), pour 172 lampadaires répartis dans nos trois villages, du 14 avril au 14 août 2023. Total HT : 393 073,13€ dont 117229.25 € de part communale. Adopté à l'unanimité.

Désignation d'un « référent déontologique »

La candidature de Gaëtan Dupont est proposée, pour une durée de trois ans, avec une indemnité de 50 € par dossier traité.

Adopté à l'unanimité.

Location du meublé et de l'appartement au-dessus du multi commerce

Arnaud Francquembergue quittera le meublé le 12 juin ;

Estelle Henriot quittera l'appartement situé au 1^{er} étage le 15 juillet : Stéphanie Fontaine souhaite le reprendre le logement avec son fils. Le montant du loyer est de 300 €.

Adopté avec une abstention.

Autorisation de signature pour le maire afin de signer l'acte.

Pour un échange de parcelle à Meugnes avec M. TranTho Van, via Maître Fossoyeux.

Adopté à l'unanimité.

Décisions

Travaux de toiture à Sainte-Colombe

Pour la « maison de Léa » (208 m²). Devis de 3 entreprises :

- 1) Bouclet (Fontaines) : 44 115 € TTC.
- 2) EURL Titouan Aubert (Dampierre-sous-Bouhy) : 36 418 € TTC.
- 3) Vrain (Lainsecq) : 41 243,16 € TTC.

Un vote contre la réfection de la toiture et une abstention.

Il est précisé que la commune recevra une subvention de 30 à 40% du montant total.

Le conseil retient le mieux disant, l'EURL Titouan Aubert avec une abstention et une voix contre.

Étude de candidatures de 3 bureaux d'études

Pour les travaux de réfection de la Grande Rue à Perreuse.

- 1) Ecmo (Auxerre) : 22 050 € HT
- 2) Berest (Dijon) : 41 650 € HT
- 3) Avre Conseil (Tannay) : 27 650 € HT

L'ATD (Agence Technique Départementale) a étudié ces propositions. Le bureau d'études choisi sera maître d'ouvrage.

CabinetEcmoadopté à l'unanimité.

Étude de devis

15 Panneaux

Notamment pour le parcours sportif de Treigny et à la Pommeraie Haute pour signaler la Défense Incendie.

Novosign : 982 € HT.

Adopté à l'unanimité.

Réfrigérateur à la mairie de Sainte-Colombe

Gitem (Toucy) : 374,17 € HT.

Adopté à l'unanimité.

Chauffe-eau instantané pour le lave-mains des toilettes

À l'école élémentaire de Treigny. Contenance : 15 litres.

Devis 1001 Services de Puisaye : 851,56 €

Laurent Simon sort durant le vote.

Adopté à l'unanimité.

Portail métallique pour la carrière du Tir à l'arc au Buisson

Devis Becker (Arquian) : modèle autolock pour 603,68 € HT.

Adopté à l'unanimité.

Route des Desleaux à Sainte-Colombe

1) Merlot (58 Mesves-sur-Loire) : 1 050 m² pour 24067 € HT

2) Colas (Appoigny) : 2360 m² pour 24 657,48 € HT.

Devis Colas adopté à l'unanimité.

Le Relais de Sainte-Colombe

Les devis demandés ne sont pas arrivés (chambre froide, tables et chaises pour l'extérieur etc.). Il faudra compter environ 20 000 € d'investissement.

Adopté à l'unanimité.

Informations et tour de table

- Trois bureaux d'études ont été sollicités pour l'installation du chauffage par Géothermie. Notre compte est ouvert à l'ADEME pour obtenir les 70% de subvention.

- La commission d'ouverture des plis aura lieu rapidement, afin d'étudier les devis des fenêtres de l'école élémentaire.

- Installation de la fibre entre Perreuse et Sainte-Colombe : les gaines sont enterrées et ce faisant, une canalisation d'eau a été endommagée, car le Service des Eaux ne possède pas tous les plans.

- Le rond-point de la Pommeraie Haute a été élargi et les travaux sont terminés.

- Les trottoirs du nouveau cimetière de Treigny ont été installés.

- Réfection du chemin de Bourg sans Paille : en attente du 3^e devis.

- Le 22 mai s'est déroulé, à l'école de Treigny, un exercice d'évacuation avec les pompiers du CPI. Il faudra installer des boutons d'alarme et des détecteurs de fumée supplémentaires.

-La Commission Voirie et Travaux se réunira samedi 3 juin à 14h (mairie de Treigny) pour aller (entre autres) visiter la maison « Chabin » à Meugnes et procéder à l'inventaire des travaux nécessaires.

- Aux Fragnes, le couvercle du regard de canalisation ne convient pas, il est dangereux pour les piétons. Il est urgent de le changer.

- À l'espace recueillement de l'ancien cimetière de Treigny : les mauvaises herbes ont envahi l'endroit et le gazon semé n'a pas levé.

- À l'église de Treigny : de l'humidité est à déplorer dans le mur qui jouxte la route vers Sainte-Colombe.

- Les aides de la commune (et de la communauté de communes) pour l'achat de vélos électriques sont toujours d'actualité.

- Il est demandé quelques heures de ménage (un mois sur deux) à la Bibliothèque Adultes et à la Bibliothèque Jeunesse.

- Une sortie au Parc d'Aventure est-elle programmée à ce jour ?

La séance est levée à 0h20.